

Sion, janvier 2003

A tous les membres de la FMEF

Point de la situation en bref

Mesdames,
Messieurs,

L'année dernière, les activités de notre Fédération se sont développées dans un contexte favorable de négociations avec le Conseil d'Etat. Nous pouvons ainsi vous informer des décisions que celui-ci a prises à propos du personnel, notamment :

Décisions salariales pour 2003

- ◇ **Renchérissement** : adaptation intégrale de + 0,9 %
- ◇ **Coefficient de progression salariale** : 1.1
 - pour les paliers d'attente
 - pour les augmentations individuelles
- ◇ **Allocation pour départ anticipé à la retraite** : frs 28'000.— par année d'anticipation
- ◇ **Suppression des paliers d'attente** :
 - totale pour les classes 26 à 22
 - partielle pour les classes supérieures à 22 (reste le dernier palier à 98 %)
- ◇ **13^{ème} salaire** : versement intégral, soit une augmentation réelle de salaire de 0,83 % par rapport à 2002

Décision du 6 février 2002 relative aux Caisses de retraite (CPPEV – CRPE)

- ◇ **Degré de couverture** : de \pm 50 % en 2002 à 80 % en 2020
Réalisation de cet objectif en tenant compte de la **symétrie des sacrifices**.
En principe, la FMEF souhaite répartir l'effort comme suit :
 - *employeur* : augmentation de la contribution et couverture du déficit technique (idéal à 5 %)
 - *employé* : augmentation de la cotisation
 - *rentier* : maintien des droits acquis, avec temporairement non-application ou application partielle du renchérissement

Nos différentes associations développent leur programme en fonction de leurs projets et de leurs priorités spécifiques. La FMEF s'y associe en soutien logistique et en participation à des commissions ou à des actions ponctuelles. Les plus significatives ont été les suivantes :

Commissions

- ◇ de classification des fonctionnaires
- ◇ de classification du personnel enseignant
- ◇ de coordination et d'études diverses
(indemnités, temps de travail, formation continue, etc. ; dans les secteurs de l'Administration, de la Santé, de la Sécurité et de l'Enseignement, notamment)

Actions ponctuelles

Nous vous rappelons les actions en cours (voir ci-contre) :

Offres exclusives pour les membres FMEF

- **Migrol-Card** : essence et prestations à prix réduit
- **BCV** : un ensemble de prestations et d'avantages

Pour plus d'informations, consultez notre site internet www.fmef.ch ou appelez notre bureau le matin de 08h30 à 12h00.

Ce point de la situation n'est de loin pas exhaustif ; nous espérons cependant qu'il vous permettra de saisir l'essentiel des activités de notre Fédération et de mesurer l'importance du prochain défi à relever à long terme, celui des caisses de retraite.

A l'occasion de ce message, nous tenons à remercier tous nos partenaires, présidents d'associations, membres des comités et délégués, pour la cohésion dont ils font preuve et pour la cohérence qu'ils donnent à l'ensemble de l'action FMEF. En outre, nous saluons l'engagement du service du personnel et de l'organisation (SPO).

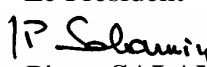
Nous témoignons aussi nos sentiments de vive gratitude au Conseil d'Etat pour la qualité de sa disponibilité et de son soutien à la fonction publique valaisanne.

Dans cet esprit résolument positif, nous vous souhaitons dynamisme, confiance et santé pour l'année 2003.

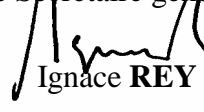
Entre-temps, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos plus cordiales salutations.

FEDERATION DES MAGISTRATS, ENSEIGNANTS ET FONCTIONNAIRES DE L'ETAT DU VALAIS

Le Président


Jean-Pierre SALAMIN

Le Secrétaire général


Ignace REY